

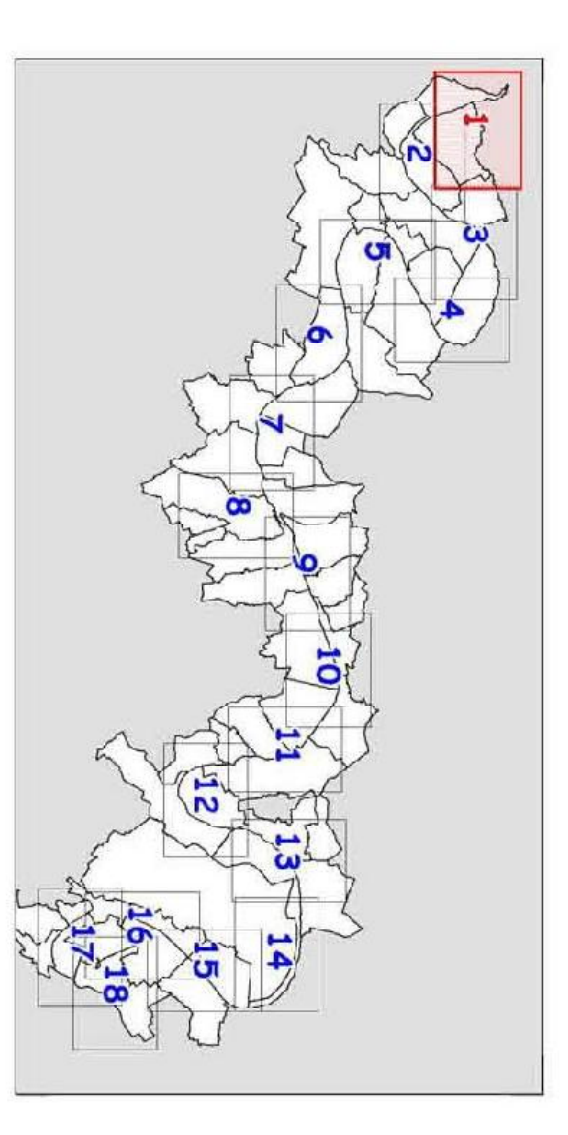
RÉFÉRENCES HYDRAULIQUES :
 Ode des Plus Hautes Eaux Connues (PHÉC) de la crue de 1910 au point de Référence (PR) 90 00
 Altitudes exprimées en m/NGF (Niveau 1983)

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE (PPR) :
 Zone extrême : secteur inondable par la crue de grande crue décennale
 Zone à risque très élevé : secteur inondable par la crue de grande crue décennale
 Zone à risque élevé : secteur inondable par la crue de grande crue décennale
 Zone à risque modéré : secteur inondable par la crue de grande crue décennale
 Zone à risque faible : secteur inondable par la crue de grande crue décennale
 Zone à risque très faible : secteur inondable par la crue de grande crue décennale
 Zone à risque nul : secteur inondable par la crue de grande crue décennale

LIMITES ADMINISTRATIVES :
 Limite communale
 Limite départementale

LÉGENDES

Source des données : DRI2/78 et 2/NSF
 Fond cartographique numérique : S2 Topo® Forêt IGN
 Géométrie : OGC/GML/ISO/52/53



plan de zonage réglementaire - planche n° 01/18
 communes : Gommecourt, Limetz-Villez, Port-Villez

mairie d'ouvrage
 préfecture des Vosges

plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)
 vallée de la Seine et de l'oise
 département des Vosges

Échelle : 1:50,000
 Année : 2007